

Auxerre, le 29 juin 2015

COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL **du 29 JUIN 2015**

DE LA MATIERE LEGERE

Le Comité Technique a été de nouveau réuni ce jour suite au vote contre de la part de l'ensemble des organisations syndicales sur l'adaptation des structures et du réseau du 18 Juin dernier.

La même adaptation du réseau et des postes a été présentée aujourd'hui, soit la suppression des 3 postes comptables de Sergines, Ancy le Franc et Aillant sur Tholon.

Tout reste à organiser concernant les opérations de transfert:

- le transfert des tâches d'Aillant: il n'est pas encore arrêté du fait de la possibilité de choix de la part des élus. A ce jour, 3 élus de l'Aillantais préfèrent voir leur mission transférées sur Joigny plutôt que sur Toucy. Pour la partie impôts, si le fichier RAR ne peut pas être dissocié techniquement, tout ira sur le SIP de Joigny.
- le transfert des emplois B et C : il doit être arbitré par la centrale
- les aspects comptables et indemnitaires
- le calibrage des postes accueillants
- les aspects immobiliers (résiliation de bail, ré-aménagement des postes recevant et remise en état des postes quittés)

Le pilotage de cette adaptation de structures à été confié au responsable départemental des risques et de l'audit.

*Solidaires Finances Publiques a relayé l'incertitude des agents des postes accueillant les nouvelles missions. **Auront-ils les moyens de fonctionner avec les nouvelles charges de travail?***

En réponse, le président a dit qu'il se préoccupait plus des agents que des chaises. Il faut traduire par là que le directeur préfère disposer à sa guise des agents du département pour pouvoir combler les postes déficitaires.

Il est d'ailleurs intervenu auprès de la DG pour que les postes des RAN déficitaires soient fléchés voire classer ces RAN en « RAN dérogatoires ».

Pour les postes de A comptables, le directeur espère qu'ils seront redéployés sur la direction et non supprimés.

Il espère aussi une requalification des postes accueillants et donc un repyramidage offrant des perspectives de débouchés pour les cadres .

Les représentants de Solidaires Finances Publiques ont demandé à ce que ces fermetures de postes et réorganisations de services fassent l'objet d'un point particulier lors du prochain CHSCT de septembre, en précisant qu'il fallait une fiche d'impact pour chacun des services concernés par la redistribution des tâches ou accueillant de nouvelles missions.

A la fin de cette séance, le vote est resté à l'identique de celui du 18/06 soit un **vote contre de l'ensemble des organisations syndicales.**

Pour Solidaires Finances Publiques, cette nouvelle réunion du comité technique n'a pas contribué à lever le voile sur le manque de visibilité sur les opérations de transfert et la réorganisation des services impactés d'ici le 1er janvier 2016.

Nous avons reçu l'information de l'implantation d'un emploi d'AFIP dans notre direction au lieu d'un AFIPA, avec un mouvement de mutation sans doute en septembre.

Questions diverses :

Solidaires Finances Publiques a demandé si un dispositif particulier avait été mis en place par la direction locale par rapport au plan canicule national, et si une tolérance vestimentaire était de mise pour les hommes.

La note canicule habituelle reste applicable soit : horaires décalés, usage des ventilateurs...

Le président a répondu que, pour lui, l'important était d'avoir une tenue correcte vis à vis du public et des collègues avec des pantalons (...pantacourts?) en matière légère.

Solidaires Finances Publiques a par ailleurs informé la direction de la pénurie d'imprimantes en état de fonctionnement sur le SIP/SIE de Joigny.

Les élus de Solidaires Finances Publiques au comité technique :

Pascal AUGÉAT-MALTER – Valérie DE PALMA – Nadine ROGER - Michèle LEVESQUEAU - Jean-François DURET